

Honda rappelle CR-V Voiture de tourisme



- Noms des modèles ou références concernés : **CR-V Voiture de tourisme**
- Marque : **Honda**
- **GTIN 01.05.2018 - 01.07.2022**
- Informations complémentaires : **e6*2007/46*0265*02-*06 (RW)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le câble de batterie reliant la batterie à la boîte à fusibles n'est pas équipé d'un fusible. En cas de collision, le câble de la batterie pourrait être endommagé s'il est piégé contre le corps du véhicule. Cela peut entraîner un court-circuit et une éventuelle surchauffe du câble de batterie, ce qui crée un risque d'incendie et de blessure.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
Incendie

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre